

PROJET DE MOTION DU GROUPE PLR

« Pour un état de situation des projets de constructions prévus sur la commune de Lancy »

La commune de Lancy possède actuellement sur son territoire plusieurs zones appelées à se développer dans le cadre de la construction de futurs logements. Celles-ci sont essentiellement situées dans le quartier des Semailles, celui de Surville et celui des Marbriers.

Considérant :

- Que la Ville de Lancy possède une importante réserve constructible dans ces différents quartiers ;
- Qu'il est important que le Conseil Municipal puisse avoir une vision la plus précise possible sur le développement prévu dans ces futures zones constructibles ;
- Que cette vision doit comprendre l'ensemble des projets prévus sur notre commune, les délais de réalisation de ceux-ci ainsi que la typologie des habitats prévus ;

Sur proposition du groupe PLR

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif :

De présenter au Conseil municipal, dans un délai de six mois à compter de l'acceptation de la présente motion :

Un état de situation, à jour, de l'ensemble des projets prévus sur la commune de Lancy avec indication du nombre et du type de logements ainsi que des délais de réalisations estimés par objet.

Thierry Aeschbacher
Thierry Derobert

PLR
Les Libéraux-Radicaux Lancy

Avec vous pour Lancy !